

AVIS DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE MALIENNE DES LANGUES (AMALAN)

Avis de la Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) n°0672/T-2026

Relative aux travaux de réhabilitation des bâtiments A, B et C à l'AMALAN

1. Lieu de consultation : Direction sise à Darsalam, avenue de la Liberté, route de Koulouba - BP. E : 2187 -Téléphone : 20 22 33 18- Bamako ouverte de 07 h 30 à 16 heures tous les jours ouvrables.

2. Cout de cession du dossier : Cent Mille (100 000 FCFA) Francs CFA non remboursable.

3. Date et heure limites de réception des offres : le vendredi, 02 octobre 2026 à 10 heures à la Direction Générale de l'AMALAN, sise à Darsalam, Avenue de la liberté - route de Koulouba - BP. E : 2187-TEL. 20 22 33 18- Bamako.

4. Délai de validité des offres : Soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

5. Délai d'exécution des travaux : Un mois (01) mois

6. Lieu, date et heure d'ouverture des plis: L'Ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats qui souhaiteront y assister le mardi, 29 septembre 2026 à 10 heures précises dans la salle de réunion de l'AMALAN.

7. Source de financement: Budget national, exercice 2026.

8. Caution de soumission : Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Neuf Cent Quatre Vingt Huit Mille (795 000 FCFA) Francs CFA.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

•Capacité financière : bilans, extraits des bilans ou comptes d'exploitation des années 2023, 2024 et 2025, certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables et comptables. Le chiffre d'affaires moyen des années 2023, 2024 doit être au moins égal au montant de l'offre. Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à Soixante millions (60 000 000 FCFA) Francs CFA.

•Capacité et technique et expérience : fournir deux (02) attestations de bonne exécution ou un PV de réception (provisoire ou définitive) et les copies des pages de garde et de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques, parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant les années 2023 à 2025.

Bamako, le 09 septembre 2026

Le Directeur Général

Dr Adama Diokolo COULIBALY

Chevalier de l'Ordre National